



ACADÉMIE DE BESANÇON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Doubs

Le Livret de Parcours Inclusif LPI

Sommaire

- 1. Présentation générale**
- 2. Un outil d'échanges**
- 3. Une simplification des procédures**
- 4. Les objectifs**
- 5. Des guides sur Eduscol**

Présentation générale

Le Livret de Parcours Inclusif est une application dont l'objectif est d'offrir une variété de réponses adaptées à chaque situation afin de faciliter la prise en charge des besoins des élèves mais aussi le partage d'informations entre professionnels et la famille.

- ❑ améliorer les parcours scolaires de tous les élèves
- ❑ simplifier les processus de scolarisation des EBEP
- ❑ apporter rapidement les premières réponses

Un outil d'échanges

Le LPI est un outil de centralisation d'information, d'échanges et de partages entre tous les professionnels de l'éducation nationale, des MDPH et des représentants légaux permettant de :

- ❑ sélectionner et suivre les adaptations et aménagements pédagogiques
- ❑ formaliser les différents plans et projets des élèves
- ❑ renseigner les GevaSco (*première demande et réexamen*)
- ❑ permettre aux agents des MDPH de consulter les livrets
- ❑ transmettre via l'application les notifications et recommandations des CDAPH (PPS)



Un outil...



Pour les
élèves

Créer un outil numérique de suivi du parcours des élèves à besoins éducatifs particuliers dont les élèves en situation de handicap



Pour les
professionnel
s

Partager les informations entre les personnels de l'éducation nationale et les agents des maisons départementales des personnes handicapées



Pour les
familles

Apporter aux familles de la lisibilité sur les aménagements et adaptations mis en œuvre pour leur enfant

Au service d'une logique de parcours



Suivi des
adaptations et
aménagement

Partage
d'information

Cohérence et
fluidité du
parcours

Une simplification des procédures

- ❑ numériser tous les différents plans et projets au sein d'un seul et unique outil
- ❑ accélérer la transmission d'information entre les différents acteurs de l'éducation nationale
- ❑ accélérer la mise en place des premières réponses d'aménagements pédagogiques pour l'élève
- ❑ améliorer l'échange d'informations entre l'école, la famille et les MDPH

Les objectifs

1

Mise en place
rapide et effective
des aménagements
et adaptations



Les objectifs

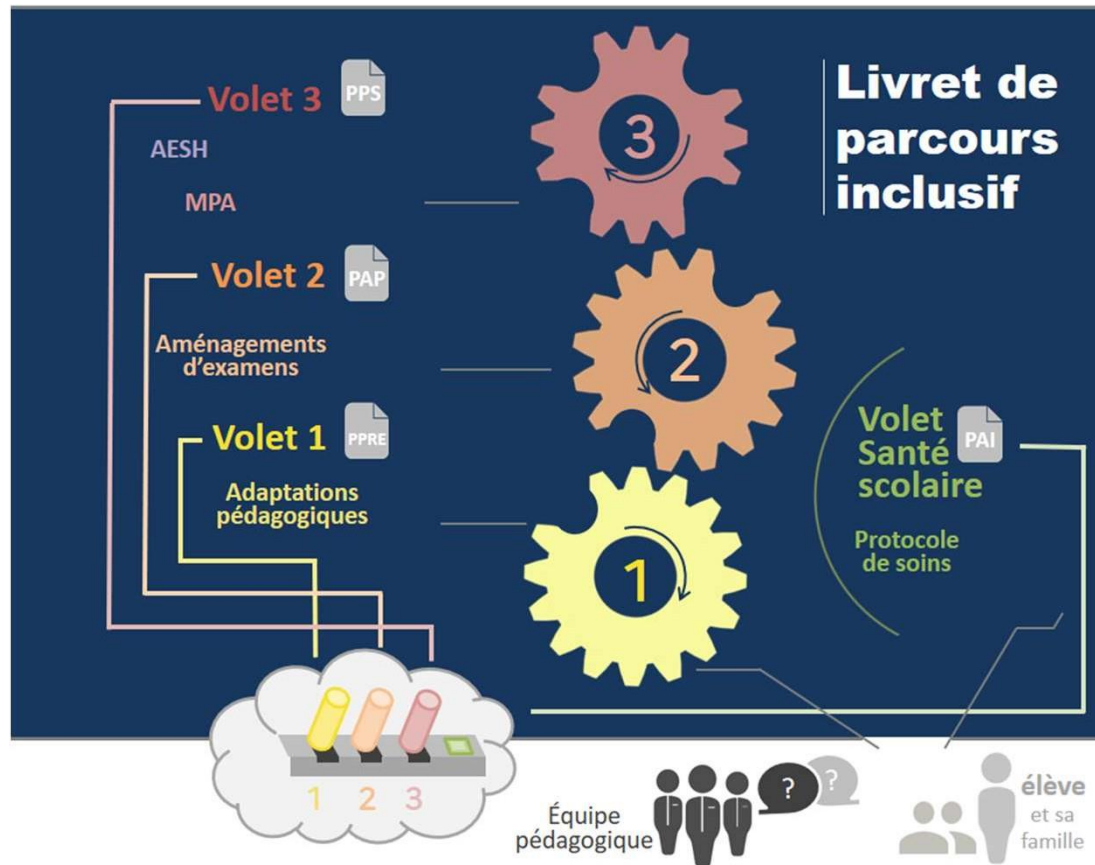
Les adaptations au cœur du livret

Faciliter la rédaction
et la mise en œuvre
des projets

Proposer une banque
d'adaptations
pédagogiques en lien
avec CAP école
inclusive

Il s'adresse à tous les élèves à besoins éducatifs particuliers depuis la mise en œuvre d'adaptations ponctuelles à celle d'un PPS...

Les objectifs



Les objectifs

ACCESSIBILITE VS COMPENSATION

Passer d'une logique de compensation pour répondre aux besoins spécifiques d'un élève à l'accessibilité de la séance pour tous.

« (...) il nous semble préférable de ne pas chercher à adapter la pédagogie et les objectifs poursuivis aux caractéristiques des élèves, mais **de partir des difficultés inhérentes à la nature des savoirs scolaires**, plus précisément à leur décalage par rapport à la pensée ordinaire et à la vision du monde particulière qu'ils impliquent. Car ce sont ces difficultés qui, dans le champ de l'école, induisent des différences (et plus précisément des inégalités) entre les élèves. Or, **cela conduit à modifier la représentation qu'on se fait de l'élève** : il ne s'agit plus de concevoir l'élève en difficulté comme un objet à réparer (et dont il faudrait donc connaître le mécanisme interne et les singularités), mais **comme sujet auquel on veut faire partager une vision sur le monde.** »

Bernard Rey, professeur à l'Université libre de Bruxelles,
Conférence de consensus, 2017

Les objectifs

2

Dématérialisation
des formulaires des
plans et projets
dans un outil unique
(PPRE, PAP, PAI,
GevaSco, PPS et
MEOPPS)



PAI

aménagements
de la scolarité

traitement médical

protocole d'urgence

PPRE

pratiques
pédagogiques
diversifiées
et différenciées

PERSONNELLE DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE (PPRE)

- Le projet d'accueil individualisé (PAI) permet de préciser les adaptations nécessaires (aménagements d'horaires, organisation des actions de soins, etc.) pour les enfants et adolescents dont l'état de santé rend nécessaire l'administration de traitements ou protocoles médicaux afin qu'ils poursuivent une scolarité dans des conditions aussi ordinaires que possible. Il est rédigé en concertation avec le médecin de l'éducation nationale qui veille au respect du secret médical.

PPRE

pratiques
pédagogiques
diversifiées
et différenciées



- Le programme personnalisé de réussite éducative (PPRE) concerne les élèves qui risquent de ne pas maîtriser certaines connaissances et compétences attendues à la fin d'un cycle d'enseignement. Il s'agit d'un plan coordonné d'actions conçu pour répondre aux besoins de l'élève, allant de l'accompagnement pédagogique différencié conduit en classe aux aides spécialisées ou complémentaires. Il est élaboré par l'équipe pédagogique, discuté avec les parents et présenté à l'élève.

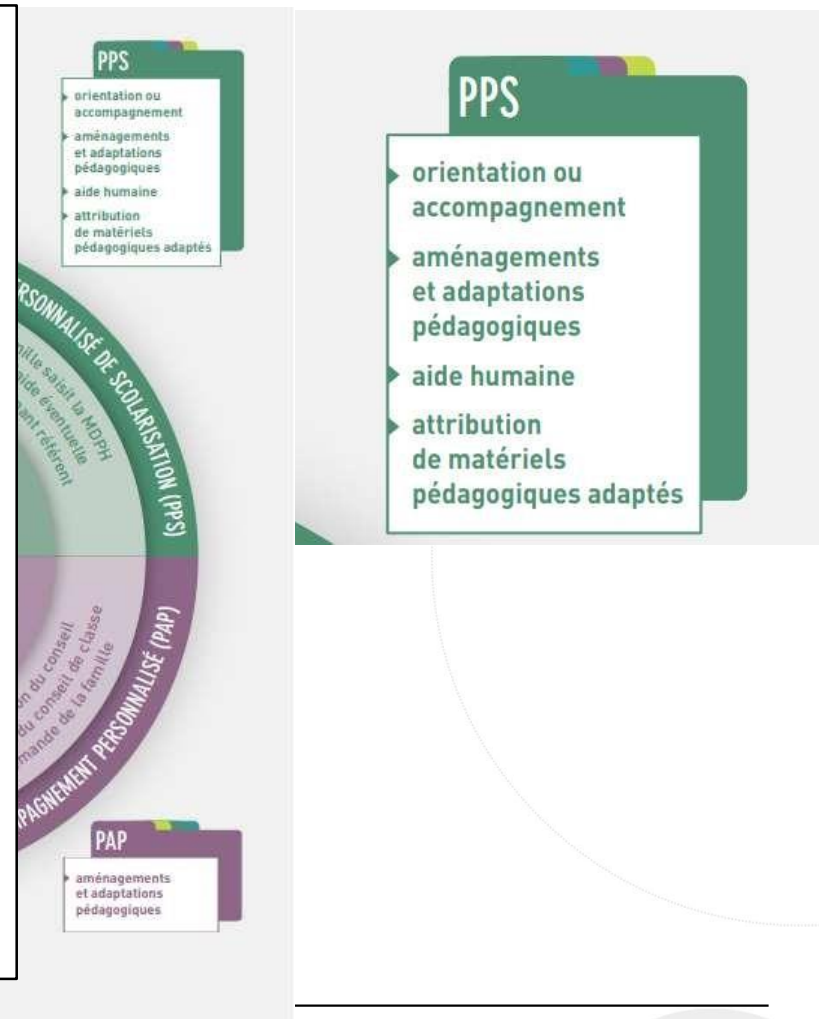
- Le plan d'accompagnement personnalisé (PAP) permet à tout élève présentant des difficultés scolaires durables en raison d'un trouble des apprentissages de bénéficier d'aménagements et d'adaptations de nature pédagogique. Il est rédigé sur la base d'un modèle national et est révisé tous les ans afin de faire le bilan des aménagements et adaptations pédagogiques déjà mis en place et de les faire évoluer.
- Le PAP peut être proposé par l'équipe pédagogique ou la famille et nécessite l'avis du médecin de l'éducation nationale.



PAP

aménagements
et adaptations
pédagogiques

- Le projet personnalisé de scolarisation (PPS) nécessite de recourir à la MDPH. Il concerne tous les élèves dont la situation répond à la définition du handicap et pour lesquels la (CDAPH) s'est prononcée sur la situation de handicap, quelles que soient les modalités de scolarisation.
- Le PPS définit et coordonne les modalités de déroulement de la scolarité et les actions pédagogiques, psychologiques, éducatives, sociales, médicales et paramédicales répondant aux besoins particuliers des élèves présentant un handicap.



Aides pour remplir le GEVA-Sco

Tutoriel conçu par l'Académie de Normandie

https://avranches.circonscription.ac-normandie.fr/IMG/pdf/tutoriel_geva_1ere_demande.pdf



Manuel d'utilisation
du GEVA-Sco

Septembre 2016

Aide pour compléter le GEVASCO « PREMIÈRE DEMANDE »

pages 1 à 5 complétées par l'établissement avant la réunion EE

page 6 complétée par l'établissement après la réunion EE

PAGE 1 : à compléter par l'établissement

The screenshot shows the 'PREMIERE DEMANDE' form in the GEVA-Sco system. It includes sections for 'Éléments relatifs à un parcours de scolarisation et/ou de formation', 'Identification' (with fields for name, address, and contact info), 'Composition des établissements scolarisés' (with a table for listing schools), and 'Points saillants liés à la scolarisation' (with fields for start/end dates and enrollment status). A table at the bottom is for 'Dates de scolarisation'.

TRES IMPORTANT :
Pour utiliser ce document, il est
essentiel de disposer de la dernière
version du logiciel ADOBE READER

Préciser le temps de scolarisation,
les prises en charge en place,
la classe, l'école...

Les documents de mise en œuvre du PPS : maternelle et élémentaire

 <small> MINISTERE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DES UNIVERSITÉS ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE 17, rue de la Harpe - 75005 PARIS </small>	ANNEE SCOLAIRE : _____
--	-------------------------------

Projet personnalisé de scolarisation

Document de mise en œuvre – École élémentaire

En application de l'arrêté du 6 février 2015 relatif au PPD
 Vu la circulaire _____

Renseignements administratifs

Nom : _____

Prénom : _____

Établissement scolaire : _____

Établissement ou service médico-social : _____

Scolarisation actuelle : _____

Cycle 2
 Cycle 3

Emploi du temps de l'élève, prenant en compte les éléments du projet personnalisé de scolarisation :

- Articulation entre les temps d'enseignement, les temps périscolaires et les interventions psychologiques, éducatives, sociales, médicales et paramédicales (cf. PPS point 2)
- Répartition entre les différents lieux (établissement scolaire ordinaire, établissement et service médico-social, domicile) ; hachurer ou griser les horaires de présence de l'AVS, le cas échéant

Semaine	Matin	Déjeuner	Après-midi	périscolaire
Lundi				
Mardi				
Mercredi				
Jeudi				
Vendredi				
Samedi				

Prescriptions de la CDAPH :

1. Aide humaine à la scolarisation (cf. PPS point 3 : réponse aux besoins) :

* AVS (en cohérence avec la notification)

- AVS4 avec quotité horaire, temps effectif de scolarisation en milieu ordinaire :

Nombre d'heures : _____
 ou % du temps de scolarisation en milieu ordinaire : _____

- AVS-M

Préciser la déclinisation des activités principales indiquées sur la notification

1. Accompagnement des jeunes dans les actes de la vie quotidienne (menu déroulant)

1.1 Assurer les conditions de sécurité et de confort

- Observer et transmettre les signes révélateurs d'un problème de santé
 S'assurer que les conditions de sécurité et de confort soient remplies

1.2 Aider aux actes essentiels de la vie

- Aider à l'habillage et au déshabillage
 Aider à la toilette et au soin d'hygiène de façon générale
 Aider à la prise des repas. Veiller, si nécessaire, au respect du régime prescrit, à l'hydratation
 et à l'élimination

1.3. Favoriser la mobilité

- Aider à l'installation matérielle du jeune dans les lieux de vie considérés
 Permettre et faciliter les déplacements internes et externes du jeune (vers ses différents lieux de vie
 considérés, le cas échéant dans les transports utilisés) ainsi que les transferts

2. Accompagnement des jeunes dans l'accès aux activités d'apprentissage

- Stimuler les activités personnelles, motrices et intellectuelles du jeune en fonction de son handicap, de ses possibilités et de ses compétences
 Utiliser des supports adaptés et conçus par des professionnels, pour l'accès aux activités d'apprentissage, comme pour la structuration dans l'espace et dans le temps
 Faciliter l'expression du jeune, l'aider à communiquer
 Rappeler les règles d'activités dans les lieux de vie considérés
 Contribuer à l'adaptation de la situation d'apprentissage en lien avec le professionnel et/ou le jeune adulte majeur par l'identification des compétences, des ressources, des difficultés du jeune
 Soutenir le jeune dans la compréhension et dans l'application des consignes pour favoriser la réalisation de l'activité conduite par le professionnel
 Assister le jeune dans l'activité d'écriture, la prise de notes
 Appliquer les consignes prévues par la réglementation relative aux aménagements des conditions de passation des épreuves d'examen ou de concours et dans les situations d'évaluation, lorsque la présence d'une tierce personne est requise

3. Accompagnement des jeunes dans les activités de la vie sociale et relationnelle

- Participer à la mise en œuvre de l'accueil en favorisant la mise en confiance du jeune et de
 Favoriser la communication et les interactions entre le jeune et son environnement
 Sensibiliser l'environnement du jeune au handicap et prévenir les situations de crise, d'isolement ou de conflit
 Favoriser la participation du jeune aux activités prévues dans tous les lieux de vie considérés

2. Utilisation du matériel pédagogique adapté (cf. PPS point 3 : réponse aux besoins)

(Disciplines, Modalité d'utilisation, logiciels utilisés, objectifs...)

3. Mise en œuvre des priorités et objectifs (cf. PPS point 2)

4. Utilisation de l'informatic (cocher la case si nécessaire) :

Ordinateur et Tablette	
Clef USB	
Permettre à l'élève d'imprimer ses productions	
Logiciels ou applications spécifiques	

5. Mise en œuvre des préconisations (cf. PPS point 5)

Voici une liste de points de difficultés possibles qui peuvent guider vos observations et nécessiter des aménagements et adaptations pédagogiques :

Orientation	Dans le temps Dans l'espace Par rapport à soi, aux autres, aux objets
Attention	Maintien de l'attention Partage de l'attention (ex. : écrire et écouter en même temps)
Mémoire	A court terme À moyen terme Se remémorer
Motricité	Déplacements intérieur/extérieur Lenteur psychomotrice Agitation psychomotrice Coordination (manuelle, oculo-manuelle) Contractions/mouvements involontaires Douleurs
Vision	Perception visuelle Discrimination visuelle Poursuite oculaire (sauter avec les yeux) Champ visuel Vision des couleurs
Cognition	Structuration de la pensée Abstraction Copie/imitation Organisation et planification Gestion du temps Flexibilité cognitive Résolution de problèmes
Fonctions du langage	Expression langage oral (clarté et construction) Parole (émission, fluidité, rythme, vitesse) Expression langage écrit Expression gestuelle Communication par pictogrammes Compréhension Fonctions sémantiques et symboliques Structure grammaticale Réception langage oral (troubles auditifs) Discrimination auditive Réception langage écrit (troubles visuels)

Les documents de mise en œuvre du PPS : maternelle et élémentaire

Relations sociales

Discrimination visuelle
 Contact visuel
 Contact physique
 Prise de décisions,
 Gestion de sa sécurité,
 Respect des règles de vie

En fonction de ces observations, quels sont les aménagements et adaptations pédagogiques de la scolarité que vous avez mis en place :

1- Organisation de l'environnement de l'élève (dans l'école, la classe)

Expliquer les lieux et leur fonctionnement (renouveler si besoin)
Présenter les personnes, leurs fonctions et leur rôle (renouveler si besoin)
Veiller à la bonne installation de l'élève dans la classe en fonction des temps d'activités
Attribuer une place, si besoin isolée, si besoin y installer à proximité du matériel adapté et des affichages personnalisés
Aménager les lieux pour prévoir un « sas » lorsque la tension est trop vive, éviter une crise et permettre de s'apaiser.
Permettre des temps de pauses
Diminuer les afférences sonores (sensibilité aux bruits)
Veiller à la visibilité et la clarté des affichages
Afficher, expliquer le déroulement de la journée et des activités

2- Gestes professionnels adaptés en fonction des spécificités de l'élève

Utiliser des consignes simples et n'en donner qu'une à la fois
Construire des procédures pour développer son autonomie dans les activités de la classe
Avoir des attentes accessibles et adaptées à la situation de l'élève (tolérance vis-à-vis du comportement, durée d'attention, objectifs d'apprentissage, ...)
Se concentrer sur un objectif d'apprentissage et en proposer plusieurs approches
Identifier l'objectif d'apprentissage visé
Maintenir l'attention de l'élève sur l'activité par des sollicitations régulières (attirer son attention sur un élément, lui poser des questions, ...)
Multiplier les situations concrètes, éviter le langage abstrait ou imagé
Adapter son niveau d'exigence
Accepter les modes d'expression spécifiques de l'élève (mots, gestes, ...)
Prendre en compte les contraintes et la fatigabilité (jeu, surcharge, attention, concentration, ...) en acceptant de différer, segmenter, limiter l'activité
Définir des modalités spécifiques de la récréation
Poursuivre les accompagnements adaptés sur les temps informels ou hors la classe et être particulièrement vigilant sur les récréations (risques d'instrumentalisation, de maltraitance ou de harcèlement)
Donner la possibilité à l'enfant de s'approprier les jeux ou le matériel de manière individuelle, en dehors des temps habituels

Gestion du vivre ensemble

Anticiper la gestion des comportements difficiles chroniques
Adopter, au sein de l'équipe pédagogique, une attitude commune dans les modalités de prise en compte des manifestations comportementales afin de permettre à l'élève de construire des repères sociaux stables et structurants
Faire preuve de constance dans les réponses apportées aux comportements
Nommer les émotions ou aider l'élève à exprimer et nommer ses émotions
Présenter la situation aux autres élèves, en leur expliquant que l'élève ne fait pas preuve d'une attitude de rejet à leur égard, mais qu'il s'agit d'une réaction à un trouble particulier
Rechercher avec l'enfant et ses camarades des façons d'entrer en contact
Expliquer / montrer les contacts physiques appropriés, et comment manifester sa sympathie à un adulte ou à un camarade de manière adaptée

3- Aménagements et adaptations pédagogiques

Privilégier la prise de parole en petits groupes
Généraliser les rituels et accepter les répétitions
Varié les canaux (auditif, visuel, gestuel, oral...) dans les activités
Varié les outils et supports de repérage du temps
Expliciter toute règle
Privilégier les aides visuelles
Systematiser des procédures simples pour les activités (ex : procédure « pour faire ... il faut... », liste, ...)
Privilégier les entrées d'activités ou d'apprentissages par des mises en situation, le vécu, la manipulation
Multiplier les jeux autour de la mémoire (memory, Kim...)
Trouver des alternatives aux réalisations pratiques (encastrement, découpage, collage, pliage...)
Valoriser les commentaires de l'élève plutôt que la réalisation ou la qualité de dessins
Multiplier les situations de discriminations visuelles / auditives
Multiplier les situations orales (rimes, sons, syllabes, ...)
les situations de répétitions (comptines, chansons, vire langue, ...)
les situations d'expression à haute voix
Adapter et aménager les supports de graphisme
Proposer plusieurs types et tailles de caractères, voir ce qui convient le mieux
Simplifier les règles en introduisant des indices visuels (pictogrammes, croquis, ...)
Privilégier l'apprentissage des mots en passant par l'oral (épeler, faire le geste dans l'espace) et non par la copie
Multiplier les démarches de recherche et d'hypothèse
Multiplier les jeux de classements et de tri
Accepter le comptage sur les doigts
Mettre en place des activités de repli ou de répit

Les objectifs

3

Transmission des
informations facilitée
par l'interopérabilité
des SI des différentes
institutions (*CNSA par
exemple*)



Des guides sur Eduscol

Pour accompagner tous les utilisateurs dans le déploiement et la mise en œuvre d'un usage efficient du LPI, des guides sont disponibles au sein de la page dédiée Eduscol:

- Guides utilisateurs pour chaque profil
- Fiches métiers pour chaque plan, projet ou document
- Foire Aux Question régulièrement actualisée



Accès LPI

- Via Pratic+
 - 1^{ère} connexion nécessaire pour être connu dans le LPI
 - ⚠ Mot de passe de 12 caractères différent du mot de passe académique
 - Mail de confirmation de création de compte
 - Reconnexion nécessaire
 - Ticket Cépages si besoin
-

1 Accéder au LPI

Le site est accessible via les portails académique Aréna

Cliquer sur le lien LPI



2 Première authentification

Envoi sur messagerie académique d'un lien d'initialisation



3 S'identifier

Message avec lien d'initialisation du mot de passe pour accéder au LPI
Le lien expire dans les 48 heures

Sécurisation LPI

De Administrateur, le 2021-12-07 12:21
Détails Texte en clair

Pour accéder de manière sécurisée à LPI, vous devez disposer d'un second mot de passe, différent de votre mot de passe académique. Veuillez cliquer sur le lien ci-dessous afin d'initialiser ce mot de passe.

<https://qt-tid-vipweb02.identite.hp.in.phm.education.gouv.fr/auth/realms/lpi/login-actions/action->

[?token?key=eyJhbGciOiJIUzI1NiIsInR5cCI6IkpXLTUyZyM1mMjcwLlQ0](https://qt-tid-vipweb02.identite.hp.in.phm.education.gouv.fr/auth/realms/lpi/login-actions/action-?token?key=eyJhbGciOiJIUzI1NiIsInR5cCI6IkpXLTUyZyM1mMjcwLlQ0)

4 Créer son mot de passe

Ecran avec lien d'initialisation du mot de passe



Ecran confirmant la création du mot de passe.



5 Reconnexion au LPI

- Portail Arena <https://idp-hn-01.phm.education.gouv.fr/arena>
- mot de passe académique.
- lien « LPI PR – Livret de parcours inclusif » redirection sur la page de connexion sécurisée
- Saisie du mot de passe LPI.



Création d'un livret

Cliquer sur « **Créer un nouveau livret** » puis :

- Rechercher l'élève avec son nom, prénom, établissement et sa date de naissance (facultative).
 - Sélectionner la fiche élève correspondante et créer le livret. ***Pour les directeurs.trices assurez-vous de cocher la case « se déclarer comme enseignant responsable du livret » si vous êtes l'enseignant.e de l'élève (automatique pour les « non-directeurs.trices »).***
 - Sélectionner les aménagements et adaptations pédagogiques directement sur la page d'aménagements ou dans le cadre d'un dispositif.
 - Concernant la maternelle, possibilité de sélectionner des aménagements.
-

[← Revenir au choix des livrets](#)

RECHERCHE OU CRÉATION D'UN LIVRET

* Champ(s) obligatoire(s)

Rechercher un élève

Que ce soit pour créer un nouveau livret ou pour accéder au livret d'un élève déjà créé et ne figurant pas sur votre page d'accueil, veuillez d'abord le rechercher dans la base en complétant les champs ci-dessous :


Nom de l'élève*

Prénom de l'élève*

Établissement*

Date de naissance de l'élève

Exemple : 01/01/2000

 Rechercher

- Les élèves correspondant aux critères de recherche sont affichés. Il faut sélectionner l'élève qui va faire l'objet d'un livret :

[< Revenir au choix des livrets](#)

RECHERCHE OU CRÉATION D'UN LIVRET

* Champ(s) obligatoire(s)

Rechercher un élève

Que ce soit pour créer un nouveau livret ou pour accéder au livret d'un élève déjà créé et ne figurant pas sur votre page d'accueil, veuillez d'abord le rechercher dans la base en complétant les champs ci-dessous :

Nom de l'élève *

Prénom de l'élève *

Établissement *

Date de naissance de l'élève

Exemple : 01/01/2000

Rechercher

Résultat(s) de la recherche :

Lorem Ipsum, 11/11/2222

Cours préparatoire

Sélectionner

Chef d'établissement, directeur d'école & Enseignant responsable

[← Revenir aux choix des Evnets](#)

[Cap école inclusive](#) 

PAGE RÉCAPITULATIVE - NOM PRÉNOM

Enseignant Responsable : Nom Prénom

[Gérer le livret](#)

Informations de l'élève

Numéro de livret	XXXXXXXX
Nom	Lorem ipsum dolor sit amet consectetur adipiscing
Prénom	Lorem ipsum dolor sit amet consectetur adipiscing
Date de naissance	jj mois AAAA
Établissement	Lorem ipsum dolor sit amet consectetur adipiscing
Classe	Lorem ipsum dolor sit amet consectetur adipiscing
Date de création	jj mois AAAA

[Consulter](#) >

Aménagements pédagogiques sélectionnés

| Veiller à la lisibilité et à la clarté de l'affichage


[Voir ou modifier les aménagements pédagogiques](#) >

Sur la page récapitulative, pour consulter les aménagements pédagogiques, cliquez sur : Consulter les aménagements. Pour modifier les aménagements pédagogiques, cliquez sur : Modifier les aménagements

[< Revenir au choix des livrets](#)

[Cap école inclusive](#) 

LIVRET DE FJ LEB

Enseignant responsable : 

[Gérer le livret](#)

Informations de l'élève

Numéro de livret	JN86K168N1
Nom	
Prénom	
Date de naissance	10 octobre 2010
Etablissement	Ecole maternelle Marcel Pagnol
Classe	Cours préparatoire
Date de création	13 juillet 2022

[Consulter >](#)

Aménagements pédagogiques sélectionnés

- | Proposer des alternatives à un environnement trop bruyant ou trop lumineux (ex.: utiliser un casque antibruit, proposer l'accès à un espace de répit...)
- | Mettre en place un temps majoré, une priorisation ou une diminution du nombre de questions dans les évaluations écrites

[Consulter les aménagements >](#)

[Modifier les aménagements >](#)

[< Revenir au livret](#)

MODIFIER LES AMÉNAGEMENTS

Afin de répondre au mieux aux besoins de l'élève et pour vous aider dans le choix des aménagements ou adaptations, vous pouvez vous référer à la plateforme Cap Ecole Inclusive accessible via ce bouton :

[Cap école inclusive](#) 

Méthodes et outils pour apprendre

Formation de la personne et du citoyen

Disciplines

Organisation spatiale temporelle et matérielle

- | | | |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Organiser le positionnement de l'élève dans la classe en fonction de ses besoins (ex : à proximité du matériel adapté, d'affichages individuel, d'une prise de courant) | <input checked="" type="checkbox"/> Mettre en place un temps majoré, une priorisation ou une diminution du nombre de questions dans les évaluations écrites | <input type="checkbox"/> Permettre à l'élève d'imprimer ses productions |
| <input type="checkbox"/> Veiller à la bonne installation de l'élève dans la classe en fonction de la nature des activités | <input type="checkbox"/> Accorder un temps majoré à l'oral | <input type="checkbox"/> Permettre l'utilisation de l'ordinateur |
| <input checked="" type="checkbox"/> Proposer des alternatives à un environnement trop bruyant ou trop lumineux (ex.: utiliser un casque antibruit, proposer l'accès à un espace de répit...) | <input type="checkbox"/> Accorder un temps majoré à l'écrit | <input type="checkbox"/> Permettre l'utilisation de la tablette |

Veillez préciser

Max. 100 caractères

Veillez préciser

Enseignant responsable : Nom Prénom

Gérer le livret

Informations de l'élève

Numéro de livret : XXI
Nom : Lon
Prénom : Lon
Date de naissance : JJ m
Établissement : Lon
Classe : Lon
Date de création : JJ m

[Consulter](#) >

Aménagements pédagogiques sélectionnés

- | Veiller à la lisibilité et à la clarté de l'affichage
- | Proposer à l'élève des outils d'aide (cache, règle, etc.)
- | Donner des supports de travail ou d'exercices déjà écrits (QCM par exemple)
- | Mettre en place un tutorat par l'intermédiaire d'un élève qui lit à voix haute les consignes
- | Fournir à l'élève des moyens mnémotechniques
- | X autres éléments...

[Voir ou modifier les aménagements pédagogiques](#) >

Documents de l'élève

Retrouvez ci-dessous la liste des documents de l'élève

Programme personnalisé de réussite éducative

Un programme personnalisé de réussite éducative (PPRE) est un plan d'actions individualisées mis en place pour chaque élève qui rencontre des difficultés dans sa scolarité. Il peut être mis en place également pour l'élève qui risque de ne pas maîtriser le niveau suffisant du socle de connaissances et de compétences.

PPRE

Cliquer ici

+ Créer un PPRE

LIVRET DE

Enseignant responsable : Fadja ens

[Télécharger le livret](#)

[Gérer le livret](#)

Informations de l'élève

Numéro de livret : Y7N659EY2P
Nom : ██████████
Prénoms : ██████████
Date de naissance : 01 janvier 2010
Établissement : École primaire Charles-Pierre
Classe : Cours préparatoire
Date de création : 15 mars 2022

[Consulter](#)

[Mettre à jour les informations](#)

Aménagements pédagogiques sélectionnés

Aucun aménagement n'a été renseigné

[Consulter les aménagements](#)

[Modifier les aménagements](#)

Documents de l'élève

Retrouvez ci-dessous la liste des documents de l'élève.

Programme personnalisé de réussite éducative

Un programme personnalisé de réussite éducative (PPRE) est un plan d'actions individualisées mis en place pour chaque élève qui rencontre des difficultés dans sa scolarité. Il peut être mis en place également pour l'élève qui risque de ne pas maîtriser le niveau suffisant du socle de connaissances et de compétences.

PPRE

[+ Créer un PPRE](#)

Plan d'accompagnement personnalisé

Les élèves qui connaissent des difficultés scolaires durables ayant pour origine un ou plusieurs troubles des apprentissages peuvent bénéficier d'un plan d'accompagnement personnalisé (PAP), après avis du médecin de l'éducation nationale. Le PAP se substitue à un éventuel programme personnalisé de réussite éducative. Il définit les mesures pédagogiques qui permettent à l'élève de suivre les enseignements prévus au programme du cycle dans lequel il est scolarisé. Ce plan est révisé tous les ans.

PAP



PAP

Caté le : 15 mars 2022



Bilan du PAP


En cours de saisie

[Reprendre](#)

8.5 Partager le livret avec la MDPH

Documents de l'élève

Retrouvez ci-dessous la liste des documents de l'élève

- Partager l'ensemble du livret de cet élève avec l'équipe pluridisciplinaire de la MDPH. 

Les enseignants responsables et les chefs d'établissement / directeurs d'école disposent d'une case à cocher qui leur permet de partager le livret avec l'équipe pluridisciplinaire de MDPH. La case est affichée uniquement lorsque le livret dispose soit :

- D'un GEVA-Sco 1^{re} demande finalisé ou
- D'un PPS finalisé ou
- D'un PPS hors LPI.

Une fois cochée, cette coche permettra à l'équipe pluridisciplinaire d'évaluation de la MDPH de consulter, en complément du GEVA-Sco 1^{re} demande, l'ensemble des informations présentes dans le livret dont les plans et programmes antérieurs (PPRE, PAP, document de mise en œuvre du PPS, etc.). Ces informations peuvent être utiles à la MDPH pour élaborer ou renouveler le projet personnalisé de scolarisation. Ces informations seront accessibles à l'équipe pluridisciplinaire d'évaluation uniquement après communication du numéro de livret à la MDPH par le représentant légal de l'élève ou l'élève lui-même s'il est majeur.

Gérer les droits d'accès :

Depuis la page « [Gérer le livret](#) », vous pouvez désigner des enseignants contributeurs qui auront accès au LPI mais avec moins de droits (ils peuvent [globalement consulter, éditer et ajouter mais pas supprimer](#)).

À noter que pour le [PAP](#), la transmission n'est pas encore automatisée. Normalement l'avis du médecin scolaire sera bientôt directement inséré dans le document numérique, sans aucune action de la part de l'école, mais pour l'instant il faut toujours travailler en version papier et le scanner pour l'insérer au dossier.

Les enseignants du RASED ont accès en lecture seule.

GÉRER LE LIVRET

Suppression
de livret

Supprimer le livret 

Chef d'établissement

Lorem Ipsum Dolor Sit Amet
Consectetur Adipiscing

Enseignant en charge du livret

Lorem Ipsum Dolor Sit Amet
Consectetur Adipiscing

Enseignants

Lorem Ipsum Dolor Sit Amet
Consectetur Adipiscing

Lorem Ipsum Dolor Sit Amet
Consectetur Adipiscing

Informations de l'élève

Nom	Lorem ipsum dolor sit amet consectetur adipiscing
Prénom	Lorem ipsum dolor sit amet consectetur adipiscing
Établissement	Lorem ipsum dolor sit amet consectetur adipiscing
Classe	Lorem ipsum dolor sit amet consectetur adipiscing
Date de création	mois AAAA

Modification de
l'enseignant responsable

Ajout et suppression de tous les
enseignants contributeurs

+ Désigner un enseignant

GÉRER LE LIVRET

Pas de suppression de livret

Chef d'établissement

Lorem Ipsum Dolor Sit Amet
Consectetur Adipiscing

Enseignant en charge du livret

Lorem Ipsum Dolor Sit Amet
Consectetur Adipiscing

Pas de modification de
l'enseignant responsable

Enseignants

Lorem Ipsum Dolor Sit Amet
Consectetur Adipiscing

Lorem Ipsum Dolor Sit Amet
Consectetur Adipiscing

Suppression de ceux
ajoutés par le responsable

Lorem Ipsum Dolor Sit Amet
Consectetur Adipiscing

Informations de l'élève

Nom	Lorem Ipsum dolor sit amet consectetur adipiscing
Prénom	Lorem Ipsum dolor sit amet consectetur adipiscing
Etablissement	Lorem Ipsum dolor sit amet consectetur adipiscing
Classe	Lorem Ipsum dolor sit amet consectetur adipiscing
Date de création	jj mois AAAA

Ajout d'enseignants
contributeurs

Lorem Ipsum Dolor Sit Amet
Consectetur Adipiscing

+ Désigner un enseignant

L'enseignant créant un livret est automatiquement considéré comme enseignant responsable. Il peut ajouter ou supprimer des enseignants contributeurs qu'il a ajoutés lui-même.

[← Quitter la création du PPRE](#)

Avancement dans les étapes

CRÉER UN PPRE

Informations préliminaires

Points d'appui

Difficultés

Mise en oeuvre

Informations préliminaires

Veillez renseigner les informations préliminaires à l'élaboration d'un PPRE

Informations préliminaires

Type du PPRE

Durée envisagée

semaine(s)

CRÉER UN PPRE

Informations préliminaires

Points d'appui

Difficultés

Mise en oeuvre

Identification des points d'appui

Afin d'indiquer les points d'appui de l'élève, veuillez d'abord sélectionner un domaine ou une discipline puis un sous domaine parmi ceux proposés ci-dessous. Enfin, vous pouvez compléter votre choix en cochant les libellés correspondants.

Points d'appui

① Pour passer à l'étape suivante, veuillez renseigner au moins un domaine ou une discipline.

Domaine / discipline n°1

Domaine / discipline n°2

Domaine / discipline n°3

Enregistrer

[Retour](#)

[Suivant](#)

Il est possible de renseigner des points d'appui parmi ceux-ci-dessous pour 3 domaines et disciplines différents :

Méthodes et outils pour apprendre

Formation de la personne et du citoyen

Français, histoire géographie et langues vivantes étrangères

Mathématiques et sciences

Activités artistiques et EPS

En fonction des domaines sélectionnés des sous-domaines sont proposés.

Exemple : les sous-domaines proposés pour le domaine « Méthodes et outils pour apprendre »

Points d'appui

○ Pour passer à l'étape suivante, veuillez renseigner au moins un domaine ou une discipline.

Domaine / discipline n°1

Méthodes et outils pour apprendre

Veuillez sélectionner un sous-domaine

Gestion de la tâche et autonomie dans le travail

Attention et mémoire

En fonction des sous-domaines sélectionnés des libellés sont proposés.

Exemple : les libellés proposés pour le sous-domaine « Attention et mémoire ».

Domaine / discipline n°1

Méthodes et outils pour apprendre

Veuillez sélectionner un sous-domaine

Gestion de la tâche et autonomie dans le travail

Attention et mémoire

Veuillez sélectionner des libellés

<input type="checkbox"/> Sélectionne l'information pertinente d'une consigne	<input checked="" type="checkbox"/> Maintient son attention dans la durée
<input type="checkbox"/> Mémorise les faits numériques	<input type="checkbox"/> Mémorise une poésie
<input type="checkbox"/> Mémorise une leçon courte	
<input type="checkbox"/> Autre(s)	

5.5 3^{ème} étape : Les difficultés

La 3^{ème} étape consiste à identifier les difficultés :

[← Quitter la création du PPRE](#)

CRÉER UN PPRE

Informations préliminaires Points d'appui **Difficultés** Mise en oeuvre

Identification des difficultés

Afin d'indiquer les difficultés de l'élève, veuillez d'abord sélectionner un domaine ou une discipline puis un sous domaine parmi ceux proposés. Enfin, vous pouvez compléter votre choix en cochant les libellés correspondants. Vous pouvez indiquer jusqu'à trois domaines ou disciplines pour lesquels l'élève rencontre des difficultés.

Difficultés

Pour passer à l'étape suivante, veuillez renseigner au moins un domaine ou une discipline.

Domaine / discipline n°1

Domaine / discipline n°2

Domaine / discipline n°3

Il est possible de renseigner des difficultés parmi ceux-ci-dessous pour 3 domaines et disciplines différents :

Méthodes et outils pour apprendre

Formation de la personne et du citoyen

Français, histoire géographie et langues vivantes étrangères

Mathématiques et sciences

Activités artistiques et EPS

Liste des points d'appuis et des difficultés

Liste des points d'appui et difficultés 1^{er} et 2nd degré

Méthode et outils pour apprendre

Gestion de la tâche et autonomie dans le travail

Points d'appui	Difficultés
<ul style="list-style-type: none"> - Entre facilement dans la tâche - Exécute la tâche dans le temps imparti - Travaille seule - S'organise et anticipe - Autres (à préciser) 	<ul style="list-style-type: none"> - Entre avec difficulté dans la tâche - Ne parvient pas à exécuter la tâche dans le temps imparti - A des difficultés à travailler seul - A des difficultés à s'organiser et anticiper - Autres (à préciser)

Attention et mémoire

Points d'appui	Difficultés
<ul style="list-style-type: none"> - Sélectionne l'information pertinente d'une consigne - Maintient son attention dans la durée - Mémorise les faits numériques - Mémorise une poésie - Mémorise une leçon courte - Autres (à préciser) 	<ul style="list-style-type: none"> - A des difficultés à sélectionner l'information pertinente d'une consigne - Ne maintient pas son attention dans la durée - Ne mémorise pas les faits numériques - Ne mémorise pas une poésie - Ne mémorise pas une leçon courte - Autres (à préciser)

Formation de la personne et du citoyen

Estime de soi et gestion des émotions

Relation avec les autres et respect des règles de vie

Points d'appui	Difficultés
<ul style="list-style-type: none"> - Respecte les règles de la prise de parole (politesse, forme) - Reste dans le contexte de la discussion - S'intègre de façon adaptée dans un groupe - Réagit de manière adaptée aux remarques de l'adulte - Gère les conflits avec ses pairs - Accepte les contraintes - Respecte les règles établies - Autres (à préciser) 	<ul style="list-style-type: none"> - Ne respecte pas les règles de la prise de parole (politesse, forme) - Sort du contexte de la discussion - Ne s'intègre pas de façon adaptée dans un groupe - Réagit de manière inadaptée aux remarques de l'adulte - A des conflits avec ses pairs - N'accepte pas les contraintes - Ne respecte pas les règles établies - Autres (à préciser)

Français, histoire, géographie et langues vivantes étrangères

Expression et compréhension orale

Points d'appui	Difficultés
<ul style="list-style-type: none"> - Parle de façon intelligible - Respecte l'ordre des mots dans la phrase - Utilise des phrases avec expansions - Comprend une consigne orale - Comprend un discours ou un récit oral - Autres (à préciser) 	<ul style="list-style-type: none"> - S'exprime avec difficultés - Ne respecte pas l'ordre des mots dans la phrase - Ne parvient pas à utiliser des phrases complexes - Comprend avec difficulté une consigne - Comprend avec difficulté un discours ou un récit oral - Autres (à préciser)

Exemples de documents

- PPRE
 - PAP
 - GEVA-sco 1^{ère} demande
 - Livret
-